

REPUBLIQUE FRANCAISE



**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

17 septembre 2026

et qu'elle a été faite le

17 septembre 2026

Que le nombre des membres en
exercice est de : 49

Présents : 40

Absents suppléés : 3

Absents excusés : 6

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2026_09_188

Objet :

Sollicitation d'une subvention au
titre du dispositif EFFILOGIS pour
l'opération de réhabilitation et de
reconversion d'une maison de
retraite en siège administratif de
la Communauté de Communes
Jura Nord

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 24 septembre 2026***

Conseillers communautaires en exercice : 49

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des
fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de
Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M.
Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony
FALCONNET, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie LARTOT, Mme
Nathalie HONORIO Evans : M. Emmanuel BARBERET, M. Serge
CORNOUEIL, Mme Aurore ROUX Fraisans : M. Sébastien HENGY,
M. Laurent ROUILLER, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique
JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Yves MATHIEU La Barre :
M. Frédéric PAILLARD La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT
Louvange : M. Gérome FASSETNET Montepain : M. Maxime
CHAUVIN Montmirey-le-Château : M. Gabriel DECHARRIERE
Mutigney : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Michel GRAS
Orchamps : M. Régis CHOPIN, Mme Barbara PANOUILLOT
Ougney : M. Cédric IVANES Pagny : M. Michel GANET Plumont :
M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO, M.
Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël
TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange :
Mme Marie-Hélène VACHET Salans : M. Alexandre BOLE, M. Yves
COINCENOT Saligney : Mme Josette LAVRY Sermange : M. Michel
BENESSIANO Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : M.
Stéphane ECARNOT

Suppléés : Courtefontaine : Mme Laetitia PANIZ Etrepigny : M.
Frédéric BREGAND Our : M. Jean-Pierre BURGSTALHER

Absents excusés : Dampierre : M. Aurélien PHILIPPE Montmirey-
la-Ville : M. Eric PERTUS Orchamps : M. Olivier DEMANDRE, Mme
Séverine POIDEVIN Serre les Moulières : M. Claude TERNON
Vitreaux : M. Hervé LEVY

Secrétaire de séance : Mme Aurore ROUX

Procurations de vote :

Mandants : M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS) Mme Séverine
POIDEVIN (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) Mme Barbara
PANOUILLOT (ORCHAMPS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

**SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF EFFILOGIS POUR
L'OPERATION DE REHABILITATION ET DE RECONVERSION D'UNE MAISON DE
RETRAITE EN SIEGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA
NORD**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le dispositif Effilogis de la Région Bourgogne-Franche-Comté en faveur de la rénovation énergétique performante des bâtiments publics ;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord porte un projet de réhabilitation et de reconversion d'une ancienne maison de retraite en vue d'y installer son siège administratif ;

Considérant que cette opération porte sur la réhabilitation d'un bâtiment existant et s'inscrit dans une démarche d'amélioration de sa performance énergétique et environnementale ;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord souhaite inscrire cette opération dans une démarche de rénovation énergétique performante et bénéficier, à ce titre, de l'accompagnement financier proposé dans le cadre du dispositif Effilogis ;

Considérant que le projet prévoit la réalisation des études et travaux nécessaires à la réhabilitation du bâtiment et à l'amélioration de ses performances énergétiques ;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord souhaite solliciter le concours financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du dispositif Effilogis ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel de l'opération est présenté ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPERATION :

Rehabilitation et reconversion d'une maison de retraite en siège administratif

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES		
Coûts Travaux	Montant	Subventions	Taux	Montant
Total coût Travaux en €HT	1 886 682 €			
Honoraires de la Maîtrise d'œuvre (MOE)	155 494 €	DETR	30 %	695 758 €
Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	17 100 €	REGION - Effilogis-Etude	30 %	30 000 €
Indemnité MOE	1 500 €		Montant subv. max 30 000 €)	
Bureau de Contrôle Technique (CT)	6 720 €	ADEME	30 %	2 794 €
Coordonnateur Sécurité Santé (CSPS)	3 950 €			
Ordonnance Pilotage de Chantier (OPC)	22 500 €			
Etude géotechnique	5 350 €			
Etude géothermie	35 000 €			
Relevé topographique	1 350 €			
Relevé de plan	4 050 €			
Diagnostic structurel	2 750 €			
Audit thermique EFFILOGIS	8 052 €			
Diagnostic Amiante / Plomb / HAP	4 110 €			
Diagnostic amiante Ascenseur	1 000 €			
Diagnostic Arbre	400 €			
Essais de perméabilité à l'air	2 250 €			
Essais aéraulique	2 000 €			
Constat huissier / Panneau de chantier	1 000 €			
Branchement divers (ENEDIS, Fibre, Eau)	5 000 €			
Frais de publicité	2 000 €			
Assurance Dommage Ouvrage	18 867 €			
Révision des prix	37 734 €	AUTOFINANCEMENT		1 590 641 €
Frais divers et imprévus	94 334 €			
Total dépenses annexes en €HT	432 511 €			
Coût total toutes dépenses confondues en €HT	2 319 193 €			
TVA	463 839 €			
Estimation Coût total toutes dépenses confondues en €TTC	2 783 031 €			

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'ETUDE GEOTHERMIQUE :

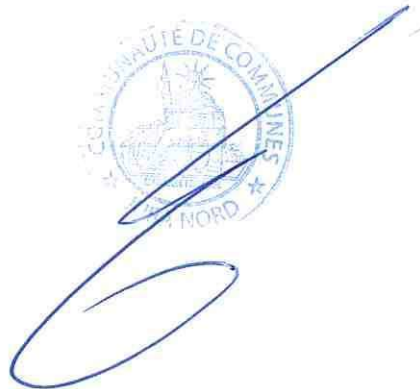
Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Étude thermique réglementaire	8 052,00 € HT	Région BFC – Effilogis – Etudes	30 000 €
Assistant à Maîtrise d'ouvrage	17 100,00 € HT		
Mesureur agréé pour tests de perméabilité à l'air	1 950,00 € HT		
Maître d'œuvre	78 975 € HT		
Bureau d'étude thermique	22 950,00 € HT	Autofinancement CCJN	99 027 €
TOTAL	129 027,00 € HT	TOTAL	129 027 € HT

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver le projet de réhabilitation et de reconversion de l'ancienne maison de retraite en siège administratif de la Communauté de Communes Jura Nord estimé à 2 319 193,00 € HT (toutes dépenses confondues) ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté ci-dessus ;

- De solliciter auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté une subvention au titre du dispositif Effilogis, selon les modalités et conditions d'éligibilité applicables au projet ;
- De solliciter la participation financière la plus élevée possible au titre de ce dispositif ;
- D'autoriser Monsieur le Président à déposer et signer le dossier de demande de subvention ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à son instruction et à son versement ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" at the top and "JURA NORD" at the bottom, with a central emblem.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0